

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 AVRIL 2007**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, à vingt heures, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anny FLINTHAM-WALLET, Marie-Françoise FELLER, Christiane HERBET, et Messieurs André BALUT, René BUTTIN, Claude CAHON, Jean-Luc HUYON, Eric OBRY, Jean-Paul VORBECK.

Pouvoir de Mme VINCENT à Mme HERBET

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusé(e)s: Mme VINCENT, Mme DERAMBURE, Mr CARON

Madame HERBET a été élue Secrétaire de séance

Compte Administratif et Compte de Gestion 2006 du budget lotissement

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les dépenses et les recettes réalisées en 2006 sur le budget lotissement (concerne les parcelles vendues Rue du Commandant André Dodart):

Dépenses : Travaux de viabilisation et frais de notaire = 46 353,93 €

Recettes : vente des terrains = 388 256 €

Résultat : + 291 902,07 €

Clôture du budget lotissement et intégration dans le budget communal

Considérant qu'il n'y a plus de travaux à effectuer et que toutes les parcelles sont vendues, le Conseil Municipal décide la clôture du budget lotissement au 31 décembre 2007 ; après intégration du résultat de clôture de l'exercice 2006 du budget lotissement dans le budget communal 2007 : la somme de 291 902 € sera donc prévue au budget communal 2007, en recette de fonctionnement (article 755).

Compte Administratif et Compte de Gestion 2006 du budget communal

Le Conseil Municipal examine le document présentant les dépenses et recettes réalisées sur le budget communal en 2006 (consultable en mairie).

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 286 131,16 €

Recettes : 403 507,34 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 486 837,66 €

Recettes : 248 097,62 €

Vote des taux d'imposition des quatre taxes pour 2007

Malgré la proposition du Maire de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2007, après en avoir délibéré, la majorité du Conseil Municipal souhaite suivre la ligne de conduite fixée en 2001, à savoir une augmentation d'environ 1 % par an. Le calcul est effectué par Mme Maguéro-Beldame, Trésorière de Conty.

	Proposition du Maire	Vote du Conseil
Taxe d'habitation	5,44 %	5,50 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,09 %	13,23 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	19,78 %	19,99 %
Taxe professionnelle	7,18 %	7,26 %

Attribution des subventions aux associations

Le Maire présente au Conseil Municipal les bilans remis par les associations, et informe qu'il faut désormais fournir à la Direction de la Jeunesse et des Sports un tableau récapitulant les subventions versées aux associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'attribution des subventions suivantes qui seront prévues au budget communal 2007 article 6574 (le versement des subventions est soumis à la présentation du bilan par les associations) :

Association des Anciens Combattants : 110 €
Association Anim'en Ciel : 300 €
Association des Parents d'élèves : 110 €
Association Sportive Plachy-Prouzel : 110 €
Club de Gymnastique : 110 €
Club de Tennis : 300 €
Club des Aînés : 110 €
Association des Donneurs de Sang : 110 €
Fédération Œuvres Laïques : 30 €
Lou Organisation : 300 €
Prévention routière : 15 €
Restaurants du Cœur : 300 €
Souvenir Français : 50 €
Les Petits Mozarts : 200 € (dossier présentant une animation)
Forain Boulanger : 150 € et Forain Navet : 150 €

Budget Primitif communal 2007

Le document présenté aux membres du Conseil Municipal comprend le détail des prévisions (consultable en mairie). Le Maire propose le budget selon l'équilibre suivant :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 682 228 € Recettes : 682 228 €

Suite à la décision précédente concernant les taux d'imposition, l'équilibre de la section de fonctionnement sera revu à la hausse, la somme collectée grâce à l'augmentation des taux d'imposition (1238 €) sera compensée par une augmentation des crédits inscrits à l'article des dépenses imprévues.

INVESTISSEMENT

Dépenses : 597 968 € Recettes : 597 968 €

Le Maire informe le Conseil Municipal que notre demande de D.G.E. Dotation Globale d'Equipeement concernant la construction de l'atelier municipal n'a pas été retenue par la Préfecture pour cette année 2007 : cette aide devait représenter 40 % du montant Hors Taxes des travaux, aussi ce dossier est suspendu pour 2007 et sera représenté pour l'année 2008.

Ont été budgétisés : la poursuite du Plan Local d'Urbanisme, une dalle sera réalisée pour les containers à verre Route de Bacouël, la peinture de la toiture de la salle d'honneur; en section d'investissement : travaux sur l'église (abassons), muret de la mare du Hameau de Buyon, candélabres, petits équipements (écran plat secrétariat, micro onde mairie, appareil photo communal, four salle association, etc), des crédits sont également prévus pour la sécurité routière (panneaux à remplacer dans le village, étude sur les coussins berlinois menée Rue Ed. Philogène Wallet); d'autres crédits sont prévus pour un projet d'achat d'une propriété Place du Petit Plachy.

Proposition d'emploi de Mr Roger en CAE Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'ANPE, qui ayant remarqué que Mr Roger répond aux conditions de ce type de contrat et qu'il a été employé occasionnellement par la commune (pour l'entretien des espaces verts : 3 mois en 2005, 6 mois en 2006) propose un CAE Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi. Ce contrat de 6 mois est renouvelable 4 fois, et bénéficie d'une exonération de cotisations

patronales de sécurité sociale (8,27 € brut, 20 heures hebdomadaires, avec répartition du nombre d'heures hebdomadaires selon la saison : tonte).

Considérant d'une part les avantages présentés par ce type de contrat CAE ainsi que le bon travail réalisé auparavant par Mr Roger, et d'autre part le besoin croissant d'entretien des espaces verts (plantations, plaintes de certains habitants : tontes trop espacées dans le temps à certains endroits par exemple, nettoyage des panneaux...), après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner délégation au Maire pour la signature dudit contrat dans les meilleurs délais et conditions.

Proposition d'un emploi occasionnel pour aide au secrétariat

Le Maire, constatant l'augmentation constante de la charge du secrétariat, propose la création d'un emploi occasionnel afin de suppléer le secrétariat.

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la création d'un emploi occasionnel et donne pouvoir au Maire pour la signature du contrat avec une clause de confidentialité et une durée minimum hebdomadaire fixée à 6 heures.

Compte Administratif et Compte de Gestion 2006 du budget Assainissement

L'étude de boue prévue au budget assainissement a été menée à son terme pour 6183,32 €. Le versement des subventions correspondantes 2617 € demandé fin 2006 a eu lieu début 2007 et sera donc sur le budget 2007.

Budget Primitif Assainissement 2007

Le Maire informe le Conseil Municipal du devis reçu de la part de Véolia Eau -agence Val de Somme à Abbeville (anciennement Société Générale des Eaux de Picardie) concernant le remplacement d'un motoréducteur, le Conseil Municipal opte pour le remplacement à neuf pour un montant de 4143 € TTC.

Transfert de la compétence « collecte et traitement des Ordures Ménagères » à la Communauté de Communes du Canton de Conty

Madame le Maire rappelle l'intérêt pour la Communauté de Communes du Canton de Conty d'exercer la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères » afin de la transférer au SIROM et SMITOP, cela aura pour effet de doper sa Dotation Globale de Fonctionnement. Cela suppose au préalable que les communes puissent sortir des syndicats. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à solliciter le retrait de la commune du SIRTOM et du SMITOP
- Donne son accord pour le transfert de la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères » au profit de la Communauté de Communes du Canton de Conty
- Demande à la Communauté de Communes du Canton de Conty de transférer cette compétence au SIRTOM et SMITOP et d'y adhérer ou toute autre structure qui y serait substituée.

Cadeau à Mr et Mme Dufrenne Denis - garde champêtre de Plachy-Buyon– à l'occasion de son mariage avec Melle Delbarre

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide un cadeau pour le mariage de l'agent Denis Dufrenne pour un montant de 200 €.

Cadeau à Mme Christine Baldwin – institutrice - mutation

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide une participation d'un montant de 100 € pour le cadeau de départ de Mme Baldwin (mutation). Tous les anciens élèves n'ont pas été retrouvés mais sont les bienvenus le samedi 16 juin 2007 à partir de 18 h à Prouzel.

Informations

Assainissement

Madame le Maire informe le conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu le 5 avril 2007 pour faire le point sur le projet d'assainissement des trois communes : Prouzel, Plachy-Buyon et Bacouël sur Selle. Le projet consiste en la création d'un réseau d'assainissement qui serait raccordé sur la commune de Vers Sur Selle, adhérente à Amiens Métropole. Cependant le tracé du captage reste un point bloquant. Madame Rogier de la DDAF programmera une nouvelle réunion avec la D.D.A.S.S., Amiens Métropole, le Satése et la DDAF pour connaître les possibilités ou non de passer par la RD 8.

Etude pour le gaz naturel

Le SIER Amiens Sud a demandé aux communes si elles souhaitaient avoir une étude sur la mise en place du gaz naturel. La commune de Plachy-Buyon a répondu favorablement à cette proposition d'étude.

Plan Local d'Urbanisme

Distribution du compte rendu de Mme Boudard Capon concernant la réunion du 03 avril 2007, et étude du projet de plan de zonage reçu la veille ; programmation de réunions dans la continuation de la préparation du Plan Local d'Urbanisme.

Communauté de Communes du Canton de Conty

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 avril 2007.

Passage derrière église

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le cabinet Bienaimé chargé de la vente de la maison de Mr Delamarre, a demandé si un droit de passage permanent pouvait être accordé aux futurs acheteurs. Le Maire s'étant rendu sur place avec des conseillers décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.

Installation de rondins pour barrer le passage des voitures sur la pelouse, Avenue des Alouettes

Des plaintes ont été déposées en mairie concernant le passage et le stationnement de véhicules sur la pelouse de la résidence la Clé des Champs. Afin d'y remédier des rondins de bois seront placés pour empêcher l'accès.

Exposition sur le thème de l'Europe

Monsieur Obry informe le Conseil Municipal qu'une exposition sur le thème de l'Europe aura lieu la première semaine de juin dans la bibliothèque et la Salle d'honneur ainsi qu'une conférence sur la création de l'Europe, en partenariat avec l'Association Point Europe à laquelle nous adhérons.

Prix des maisons fleuries de Plachy-Buyon

La remise des prix aura lieu le vendredi 4 mai 2007 à 18 h 30 à la salle d'honneur.

Préparation du Marché de Printemps

La réunion de préparation du Marché de Printemps aura lieu le vendredi 4 mai à 20 h.

Questions diverses

- Mr Balut – demande des renseignements sur l’attribution du logement de fonction occupé par le Garde Champêtre. Le Maire informe le Conseil que ce point a été soulevé avec la Trésorière lors de la préparation du budget et que cela est actuellement à l’étude : les estimations qui ont déjà été demandées aux Services fiscaux nous donnent la valeur de la propriété et non celle du loyer. Il est précisé que le garde a aussi obligation de résidence sur son lieu de travail.
- Mr Cahon – informe le Conseil Municipal de la dissolution du Syndicat Pays de Somme Sud Ouest.
- Mr Cahon- Course de l’Ecce Homo, le parcours est à réétudier pour la course de 2007.

La séance est levée à 23 h 40